

# Johnny et les autres soutiennent la loi anti-piratage

Diam's, Johnny Hallyday, Renaud, ou encore Patrick Bruel et autres Bob Sinclar se sont unis dans les colonnes du *Journal du Dimanche* pour soutenir le projet de loi « création et Internet ». Ce projet présenté cette semaine en Conseil des Ministres prévoit de **renforcer les sanctions contre le piratage d'oeuvres protégées**. Cet appel est donc un coup de pouce au gouvernement puisque la loi doit être examinée au Sénat dans les prochaines semaines avant de passer au vote prévu à la rentrée.

Un soutien des artistes même si le Conseil d'Etat à d'ores et [déjà pointé les incohérences et dangers d'une telle loi](#). Le texte prévoit notamment un avertissement des internautes qui téléchargent des oeuvres sans autorisation, puis la suspension de leur abonnement à internet sans décision de justice.

Tous en chœur, les artistes-signataires se déclarent : *» Inquiets, très inquiets. La France a créé les droits d'auteur. La France adore la culture. **La France aime aussi beaucoup l'Internet haut débit et, à outrance, les téléchargements de musique ou de films** « .*

Cet appel résonne comme un coup de semonce après les pertes annoncées par la Sacem. La société collecte les rémunérations des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a dressé son bilan : seulement 3 millions de plus collectés par rapport à 2007.

Le monde de la musique hexagonale cherche donc des solutions, notamment après l'annonce du record d'Apple avec [5 milliards de téléchargements](#) opérés par sa boutique, iTunes.

Mais l'industrie du disque devrait se poser les bonnes questions avant d'épingler les internautes. Quid du prix du disque, quid de la politique éditoriale des Majors ? Rappelons également que différentes études ont bien démontré que les téléchargeurs pirates achètent et continuent à acheter des disques... Avec ce soutien, ces artistes se trompent une nouvelle fois de cible.